

FORMATIONS CPI 2018



MAKE YOUR IDEAS TRAVEL SAFELY*

IEEPI

INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CPI
CONSEILS
EN PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

Les formations proposées dans ce livret
sont éligibles à l'obligation de formation
professionnelle continue des conseils en
propriété industrielle.

FORMATIONS CPI 2018

Informations & Inscriptions : 03 88 65 50 29 | ieepi@ieepi.org | www.ieepi.org

1. ACTUALITÉS ET JURISPRUDENCE

- Actualités du droit brevets P.03
- Actualités du droit d'auteur et du numérique P.03
- Actualités du droit des marques, dessins et modèles P.04
- Brevet unitaire et brevet européen (le programme sera mis à jour selon l'actualité récente) P.04

2. BREVET

- L'Arbre des moyens : un outil pour innover et préparer les brevets P.05
- Liberté d'exploitation : techniques et stratégies P.05
- Déposer des brevets et défendre ses droits aux USA P.06
- Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser P.06

3. MARQUE

- Gérer un portefeuille de marques P.07
- Maîtriser les contrats marques P.07
- Gérer ses noms de domaine et ses extensions P.08

4. CONTRATS

- Contrats de recherche et développement public / privé P.08
- Négocier les contrats de protection et de transfert avec succès P.09
- Term sheet et accords précontractuels P.09
- Maîtriser les contrats brevets : bases P.10
- Maîtriser les contrats brevets : approfondissement P.10
- Droit de la concurrence applicable aux activités de R&D P.11
- Maîtriser les contrats marques P.09
- Maîtriser les contrats droits d'auteur, design et créations informatiques P.11

5. LICENSING

- Best practices of international licensing agreements P.12
- Licences logicielles : compatibilité et politique PI P.12
- Techniques de négociation associées à la PI P.13

6. FINANCES

- Audit PI et Due Diligence P.13
- Evaluation financière des droits de PI P.14
- Audit économique et évaluation des droits de PI P.14
- Fiscalité de la PI P.15
- Conjuguer politique PI et gestion du CIR P.15

7. TIC ET BIOTECH

- Protéger et valoriser les créations logicielles P.16
- Protéger les données personnelles et Big Data P.16
- Brevets et biotechnologies : développements récents et actualités P.17
- Produits pharmaceutiques : optimisation des stratégies de protection P.17

FORMATIONS DES COLLABORATEURS / ASSISTANT(E)S *(Non éligibles à la FCP des CPI)*

- Gérer les procédures administratives brevets P.18
- Gérer les procédures administratives marques P.18
- Maîtriser les brevets : bases P.19
- Maîtriser les bases des marques et du design P.19

FORMATIONS SUR-MESURE *(Toutes nos formations peuvent être organisées dans votre cabinet)*

Nous créons également des formations sur-mesure adaptées à vos besoins et problématiques P.20

2.2

ACTUALITÉS DU DROIT DES BREVETS

LE 10 AVRIL 2018 À PARIS

Durée : 1/2 journée | Prix : 400 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit des brevets de 2017 et 2018.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de brevets.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT DES BREVETS (FRANÇAIS, EUROPÉENS, PCT) : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

L'OBTENTION DES DROITS

- Brevetabilité
- Titularité des inventions
- Portée des droits

L'EXPLOITATION DES DROITS

- Bonnes pratiques
- Impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence

LA DÉFENSE DES DROITS

- Décryptage et panorama complet de l'actualité

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

2.1

ACTUALITÉS DU DROIT D'AUTEUR ET DU NUMÉRIQUE

LE 17 MAI 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit d'auteur et du numérique de 2017 et 2018.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de droit d'auteur et du numérique.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT D'AUTEUR : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

ACQUISITION DE LA PROTECTION

- Condition d'originalité
- Preuve de la qualité d'auteur
- Titularité des droits

EXPLOITATION

- Indépendance des propriétés matérielle et intellectuelle
- Redevance pour copie privée
- Droit de préférence et de suite

DÉFENSE

- Atteinte aux droits moraux et patrimoniaux
- Aspects procéduraux spécifiques au droit d'auteur
- Droit d'action des sociétés de gestion collective

CONTRATS INFORMATIQUES

- Elaboration du contrat
- Exécution du contrat

DONNÉES PERSONNELLES

- Sanction de l'utilisation d'un système de vidéosurveillance à des fins non autorisées
- Reconnaissance du droit à l'oubli

CONTREFAÇON ET INTERNET

- Droit applicable
- Questions de preuve
- Juridictions compétentes
- Responsabilité des acteurs et intermédiaires

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

2.3

ACTUALITÉS DU DROIT DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES

LE 31 MAI 2018 À PARIS

Durée : 1/2 journée | Prix : 400 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales décisions jurisprudentielles relatives au droit des marques, dessins et modèles de 2017 et 2018.
- Connaître les principales évolutions de la doctrine en matière de marques, dessins et modèles.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE ET DOCTRINALE DU DROIT DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES : ETUDE COMPLÈTE ET SYNTHÉTIQUE DES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX

OBTENTION DES DROITS

Récents décisions françaises et de l'Union Européenne en matière de marques et de dessins et modèles, notamment différents signes susceptibles de constituer une marque, conditions de validité...

DROITS CONFÉRÉS PAR L'ENREGISTREMENT

- Contenu du droit
- Limites du droit
- Perte du droit...

EXPLOITATION DES DROITS

Bonnes pratiques et impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence

DÉFENSE DES DROITS

Décryptage et panorama complet de l'actualité

Le programme sera actualisé un mois avant le déroulement de la formation en fonction des décisions les plus récentes.

2.22

BREVET UNITAIRE ET BREVET EUROPÉEN Approche stratégique

LE 22 JUIN 2018 À PARIS

LE 22 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les différentes voies de protection possibles et choisir en fonction de ses besoins la meilleure voie.
- Comprendre les différentes stratégies de contentieux possibles et choisir la meilleure stratégie en fonction de son entreprise.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LE BREVET UNITAIRE, UNE DISCUSSION DE LONGUE HALEINE

BREVET EUROPÉEN, BREVET UNITAIRE, BREVETS NATIONAUX : CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE PROCÉDURE

- Pays signataires du brevet unitaire
- Comparaison des détails de procédure (délais, formalisme, traduction, lieu de dépôt et d'examen...)
- Taxe annuelle, coûts de traduction et système de compensation

LA PÉRIODE TRANSITOIRE DU BREVET UNITAIRE

- Dérogation à la compétence exclusive de la Juridiction unifiée : Opt out, Opt in
- Traduction

LA COUR EUROPÉENNE DES BREVETS

- Les différents sièges et leurs champs de compétence
- Les frais de procédure

GESTION DES LITIGES : QUELLE STRATÉGIE CHOISIR ?

- Annulation du brevet, contrefaçon : avantages et inconvénients des différents systèmes
- Quelle influence sur le forum shopping ?
- Les mesures conservatoires

1.4

L'ARBRE DES MOYENS

Un outil pour innover et préparer les brevets

LE 6 FÉVRIER 2018 À PARIS
LE 27 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser (et apprécier) le langage des brevets.
- Être capable d'utiliser l'outil Arbre des moyens pour : présenter des brevets sous une forme « accessible à tous » (pour la veille, les décisions de dépôt...), faire des séances de créativité brevets, préparer des dépôts.

INTERVENANT

Consultant en management de l'innovation et de la PI.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LIRE « VITE ET BIEN » UN BREVET : LES CLÉS DU LANGAGE DES BREVETS

- La logique des brevets
- Description et revendications
- Exercices rapides de rédaction

MÂÎTRISER L'ARBRE DES MOYENS : UN OUTIL D'AIDE AU DÉCHIFFRAGE DES BREVETS

- L'Arbre des moyens : principes de construction
- Comment traduire des revendications sous la forme d'Arbres des moyens ?
- Exercices de construction d'Arbres des moyens sur des sujets choisis par les participants

UTILISER L'ARBRE DES MOYENS POUR FAIRE DE LA CRÉATIVITÉ

- 2 méthodes de créativité complémentaires : par substitution et par transfert

- Exercices de créativité sur des sujets choisis par les participants

COMMENT UTILISER L'ARBRE DES MOYENS POUR « BOOSTER » L'INNOVATION ET SA PROTECTION ?

- Présenter des brevets sous une forme « accessible à tous » (pour la veille, les décisions de dépôt...)
- Faire des séances de créativité brevets
- Préparer des dépôts de brevets (coopération entre concepteurs et spécialistes brevets...)

2.9

LIBERTÉ D'EXPLOITATION

Techniques et stratégies

LE 20 MARS 2018 À PARIS
LE 8 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la liberté d'exploitation.
- Savoir conduire une étude de liberté d'exploitation en matière de brevets.
- Connaître les stratégies alternatives suite à l'étude faite.
- Gérer les documents et analyses produits lors de la liberté d'exploitation.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou Responsable PI dans l'industrie.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

POURQUOI RÉALISER UNE ÉTUDE DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION ?

- Définition
- Contexte et enjeux de la liberté d'exploitation : lors d'un projet de R&D ou d'exploitation industrielle

RÉALISER UNE ÉTUDE DE LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- La définition du cadre de l'étude
- La recherche de brevets et la sélection des brevets pertinents
- L'évaluation préalable des risques
- L'évaluation de la portée et de la validité des brevets pertinents sélectionnés
- L'appréciation de la contrefaçon de brevets
- L'étude des risques réels et l'analyse des solutions envisageables

STRUCTURE DE LA CONSULTATION EN LIBERTÉ D'EXPLOITATION

QUELLES SONT LES STRATÉGIES ENVISAGEABLES FACE À UN BREVET GÉNANT ?

- Négocier, contourner, contester, négliger

VERROUILLER LES CONTRATS

- Lettres de confort
- Clause usuelle de garantie de fournisseurs
- Contrat de garantie
- Clauses générales d'achat d'entreprise

GESTION DES ÉTUDES EN LIBERTÉ D'EXPLOITATION

- Conservation
- Mise à jour, actualisation et suivi dans le temps
- Diffusion, problèmes de confidentialité

CAS PRATIQUE

2.24

DÉPOSER DES BREVETS ET DÉFENDRE SES DROITS AUX USA

LE 15 MARS 2018 À PARIS
LE 18 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre et utiliser au mieux la procédure de dépôt et d'examen des brevets américains et défendre ses droits.
- Comprendre ce que la réforme « America Invents Act » a changé.

INTERVENANTS

- Ingénieur brevet, qualifié US Patent Agent.
- Conseil en propriété industrielle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

SYSTÈME AMÉRICAIN DES BREVETS : TYPES DE DEMANDES ET DÉPÔTS

- Inventions brevetables
- Provisional / Non-provisional
- Non-provisional Applications
 - Inventeurs (qui considère-t-on comme inventeur ?)
 - Declaration et IDS (Information Statement Disclosure)
 - Preliminary Amendment
 - Revendication de la priorité d'une demande antérieure étrangère
- Continuing Applications : Continuation / Divisional / CIP
- Durée de vie du brevet et coût
- Impacts de la réforme sur chaque point

LA PROCÉDURE D'OBTENTION DE BREVET AUX ÉTATS-UNIS

- Offices Actions
- Critères de brevetabilité aux US

- Réponse à Office Action / Interviews
- Délivrance et annuités
- RCE et Appeal
- Actions de tiers
- Corrections post-délivrance
- Interférences / Double-patenting
- Impacts de la réforme sur chaque point

COMPARAISON DES SYSTÈMES EUROPÉEN ET AMÉRICAIN

- Nouveauté / définition de l'art antérieur (avant et après la réforme)
- Activité inventive versus non-obviousness
- Outils à la disposition du déposant : comparaison des deux systèmes
- Possibilité d'action des tiers : comparaison des deux systèmes
- Comparaison du déroulement et des coûts de la procédure
- Organisation judiciaire et déroulement du litige aux US

3.15

ANALYSER SON PORTEFEUILLE DE BREVETS POUR LE VALORISER

LE 15 MAI 2018 À PARIS
LE 20 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les éléments à prendre en compte pour sélectionner des brevets d'intérêt et optimiser le portefeuille de brevets.
- Avoir une méthodologie pour analyser le potentiel économique de brevets.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou consultant spécialisé.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA STRUCTURATION D'UN PORTEFEUILLE DE BREVETS, PRÉALABLE À UNE POLITIQUE DE VALORISATION

ETUDE DE CAS

- Préparation d'une « Due Diligence » de propriété industrielle

DÉTERMINER LES BREVETS AYANT UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE

- L'utilisation des outils statistiques
- Sélection macroscopique
- Sélection microscopique
- Recherches complémentaires

CAS PRATIQUE

- Une situation réelle sera analysée afin d'identifier les éléments pertinents dans un brevet et servir de base de discussion avec les participants

FAIRE LES BONS CHOIX DE VALORISATION

- Analyse des activités produits et marchés
- Analyse des partenaires / licenciés potentiels
- Quelle démarche ?

2.17

GÉRER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES

LE 7 JUIN 2018 À PARIS
LE 6 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Savoir quels sont les éléments constitutifs d'une marque protégée.
- Connaître les caractéristiques des différentes stratégies de protections.
- Gérer un portefeuille de marque en fonction de l'entreprise.

INTERVENANT

Avocat, ancien directeur PI dans l'industrie.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA MARQUE, UN ÉLÉMENT DE VALEUR AJOUTÉE

- Marque de produits et marque d'entreprise
- Identité visuelle, logo et signature
- Enjeux stratégiques de marque : identification et présence à l'esprit, appartenances et valeurs, performances et réassurance

LA PROTECTION DES MARQUES

- Protection du signe distinctif
- Problématique de protection des couleurs, des formes, des sons
- Objet et critères de protection
- Les recherches d'antériorité

LES STRATÉGIES DE PROTECTION ET LA DURÉE DES DROITS

- Dépôts nationaux
- Marque communautaire

- Marque internationale, Arrangement et Protocole de Madrid
- Délai de priorité

GÉRER ET OPTIMISER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES

- L'architecture de marque : marque ombrelle, marque caution, marque produit...
- Audit d'un portefeuille de marque
- Les alliances de marques et le co-branding
- Les outils de gestion (bases de données, certificats originaux, archives)
- Activité et stratégie de surveillance des marques
- L'optimisation budgétaire
- Les cessions, licence et, plus généralement, contrat associé aux marques

DÉFENSE DE LA MARQUE

- Actions anti-contrefaçon
- Contentieux

3.13

MAÎTRISER LES CONTRATS MARQUES

LE 6 FÉVRIER 2018 À PARIS
LE 22 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre un contrat.
- Identifier les droits objet du contrat et leur étendue.
- Éviter les principaux écueils.
- Identifier les principales lacunes.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire auprès de l'OHMI.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

GRANDS PRINCIPES DU DROIT DES MARQUES

- Définition d'une marque
- Principe de spécialité
- Principe de territorialité
- Droit de priorité
- Exploitation de la marque
- Formalisme et mesures de publicité

PÉRIODE PRÉCONTRACTUELLE

- Définition
- Principe de liberté contractuelle
- Obligation d'information
- Lettre d'intention

CONTRAT DE CESSION

- Contexte d'une cession de marque
- Formalisme de la cession
- Identification des parties
- Identification de la marque
- Portée de la cession
- Droit de priorité
- Prix de cession
- Obligation et garanties des parties
- Promesse de cession

CONTRAT DE LICENCE

- Définition
- Obligations du licencié
- Obligations du propriétaire de la marque
- Contrepartie financière
- Clauses diverses

ACCORD DE COEXISTENCE

- Accord de non opposition ou de délimitation
- Danger
- Obligations couramment prévues dans les accords de coexistence

TRAVAUX PRATIQUES

2.20

NOUVEAU

INTÉGRER LES NOMS DE DOMAINE dans la stratégie de protection

LE 31 MAI 2018 À PARIS
LE 8 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les bonnes pratiques de protection des noms de domaine génériques, nationaux et des nouvelles extensions.
- Intégrer les noms de domaine dans la stratégie PI de l'entreprise.
- Anticiper et gérer les litiges judiciaires et extra-judiciaires.

INTERVENANT

Avocat, spécialiste du multimédia.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION

- Qu'est ce qu'un nom de domaine, les différents types, la distinction avec les autres droits de PI
- Organisation internationale du nommage
- L'avènement des nouvelles extensions (nouveaux gTlds)

PROTECTION DES NOMS DE DOMAINE

- Les Registreurs
- Le droit applicable
- Conditions de validité et relations entre une marque et un nom de domaine

CRÉATION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE : LA STRATÉGIE DE NOMMAGE ET DE CHOIX DES EXTENSIONS

- Définition des besoins de l'entreprise
- Choix des noms et des extensions
- Les nouvelles extensions

- Création de sa propre extension internet : les enjeux et les risques des nouvelles extensions
- Établir une charte de nommage
- Faire évoluer son portefeuille

GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE NOMS DE DOMAINE

- Surveillance et vérification des droits existants
- Principes de bonne gestion des nouvelles et futures extensions
- Quelle politique d'achat / vente mettre en place dans l'entreprise et pourquoi ?
- Surveillance et défense du portefeuille

RISQUES ET ATTEINTES POSSIBLES

- Cybersquatting, typosquatting
- Atteintes aux marques sur internet
- Les procédures arbitrales de règlement des litiges

3.4

CONTRATS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PUBLIC / PRIVÉ

LE 15 MARS 2018 À PARIS
LE 2 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des contrats de recherche pour un laboratoire de recherche publique et pour une entreprise privée.
- Organiser contractuellement un partenariat de recherche.

INTERVENANT

Responsable juridique.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CONTEXTE

- Définitions (contrat de prestation, contrat de collaboration, accord de consortium)
- Enjeux d'un partenariat de recherche public / privé
- Cadre juridique (droit français, droit communautaire)

- Titre, comparaison, préambule
- Définitions et importance des annexes connaissances antérieures, perfectionnements, etc.
- Pilotage de la collaboration
- Moyens : financiers, matériels, humains (mise à disposition de personnels, stagiaires, sous-traitants)
- Confidentialité et publication
- Propriété et protection des résultats
- Conditions d'exploitation des résultats
- Clause de responsabilité
- Litiges et loi applicable
- Clauses diverses : résiliation, intuition personae...

PRÉPARER LA RÉDACTION DU CONTRAT

- Etats des droits de PI
- Sécuriser les négociations : organiser la confidentialité
- Bonnes pratiques (cahiers de laboratoires, etc.)

PRINCIPAUX ASPECTS DES CONTRATS DE RECHERCHE ET CLAUSES CORRESPONDANTES

- Etude des principales clauses, à l'appui d'un clauseur :

3.6

NÉGOCIER LES CONTRATS DE PROTECTION ET DE TRANSFERT AVEC SUCCÈS

DU 19 AU 21 SEPT. 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Élaborer une stratégie contractuelle.
- Anticiper les obstacles culturels d'une négociation.
- Arbitrer entre une cession et une licence de brevet.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Directeur PI dans l'industrie.
- Avocate.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

DROIT DES CONTRATS INTERNATIONAUX

- Introduction au droit des contrats : étude d'un contrat-type
- Aspects généraux du droit des contrats internationaux et du droit communautaire

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET APPLICATIONS SECTORIELLES

- Méthodes et tactiques de négociation
- Les nouvelles tendances du marché de la PI
- Cas pratique : analyse d'un contrat de licence

DROIT COMPARÉ ET POOLS DE BREVETS

- Aspects du droit comparé : France - Grande Bretagne et application aux contrats de licence
- Contrats dans les pools de brevets et accords de R&D
- Exemples de contrats de savoir-faire et clauses financières

3.7

TERM SHEET ET ACCORDS PRÉCONTRACTUELS

LE 20 MARS 2018 À PARIS
LE 28 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et avantages de conclure des accords précontractuels.
- Introduire des méthodes pour construire cet accord.
- Acquérir des bonnes pratiques d'utilisation et de rédaction.
- Identifier le contenu à choisir en fonction de l'opération envisagée.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION ET DÉFINITIONS

- Qu'est-ce qu'un accord précontractuel ?
- Quels sont les enjeux d'un tel accord (généraux et PI) et pourquoi l'utiliser ?
- Dans quels cas l'utiliser ?
- Quelques définitions

CONTENU ET PORTÉE

- Quelle est la nature juridique des term sheets et autres accords précontractuels ?
- Que faut-il prendre en compte ?
- Structuration de l'accord et les principaux éléments de contenu

NÉGOCIATION DE L'ACCORD PRÉCONTRACTUEL ET SUIVI

- Comment négocier l'accord ? Qui pour le négocier ?
- Détail des clauses PI
- Rédaction de l'accord en fonction des considérations stratégiques
- Comment le traduire en contrat définitif ?

EXEMPLE PRATIQUE

- Étude d'un cas concret en groupe et débriefing
- Précautions à prendre et identification des bonnes pratiques

3.11

MAÎTRISER LES CONTRATS BREVETS Bases

LE 21 JUIN 2018 À PARIS
LE 16 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes et connaissances essentielles du droit des brevets.
- Appréhender la négociation et la rédaction des contrats en matière de brevets.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire en brevets européens.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION - DÉFINITIONS

- Les différents types de contrats
- Les modèles de contrats
- Préliminaires concernant la validité et l'interprétation des contrats

RÉDACTION DU CONTRAT

- Principes élémentaires
- Stipulations initiales
- Stipulations relatives à l'objet du contrat
- Stipulations relatives aux effets du contrat
- Stipulations finales et vie ultérieure du contrat

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Remarques préliminaires
- Les divers types de contrats
- Les accords de confidentialité
- Les contrats de copropriété
- Le contrat de cession de brevet
- Les grandes lignes d'un contrat de licence
- Les règlements d'exemption

CAS PRATIQUES ET QCM

3.12

MAÎTRISER LES CONTRATS BREVETS Approfondissement

LE 22 JUIN 2018 À PARIS
LE 17 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Acquérir les principes théoriques et pratiques de la négociation.
- Améliorer la rédaction en matière de contrats brevets.

INTERVENANT

Avocat, Mandataire en brevets européens.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

GÉNÉRALITÉS SUR LES CONTRATS ET SUR LA RÉDACTION DE CONTRATS

NÉGOCIATION ET ACCORDS PRÉCONTRACTUELS

- Préalables à la négociation
- Principes de négociation
- Accords précontractuels :
 - Accord de négociation
 - Lettre d'intention
 - Pré accord
 - Accord de préférence, accord cadre

ANALYSE DE CONTRATS ATTACHÉS AU DROIT DES BREVETS : LES CLAUSES IMPORTANTES

- Contrats de transfert de savoir faire
- Contrats de R&D et de collaboration
- Contrats de copropriété
- Contrats de licence de brevet

CAS PRATIQUES ET QCM

3.9

DROIT DE LA CONCURRENCE APPLICABLE AUX ACTIVITÉS DE R&D

LE 5 JUILLET 2018 À PARIS
LE 9 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre les règles de droit de la concurrence UE, les principes des règlements d'exemption UE et leurs impacts sur les activités et transfert de R&D.
- Avoir les clés pour savoir si les règlements d'exemption s'appliquent ou non à un projet de R&D (cas concrets).

- Comprendre comment mieux négocier/rédiger les clauses des accords de collaboration.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION - DÉFINITIONS

- Les différents types de contrats
- Les modèles de contrats
- Préliminaires concernant la validité et l'interprétation des contrats

PRÉSENTATION DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

- Cas d'application d'un règlement d'exemption
- Détermination d'un accord de restriction verticale

LES RÈGLEMENTS D'EXEMPTION 1217/2010 ET 1218/2010 DU 14.12.2010

- Présentation générale
- Domaine d'application

NÉGOCIATION D'UN CONTRAT DE R&D SOUMIS AUX DEUX RÈGLEMENTS

- Détermination des seuils de parts de marché
- Restriction et exemption

CAS PRATIQUE

- Mise en situation : précaution préalable à la négociation, rédaction spécifique des contrats de R&D.

3.10

MAÎTRISER LES CONTRATS DROITS D'AUTEUR, DESIGN ET CRÉATIONS INFORMATIQUES

LE 6 AVRIL 2018 À PARIS
LE 14 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre un contrat attaché aux droits d'auteur, au design et aux créations informatiques.
- Identifier les droits objet du contrat et leur étendue.
- Éviter les principaux écueils et identifier les principales lacunes.

INTERVENANT

Avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PRINCIPES GÉNÉRAUX EN DROIT D'AUTEUR, DROITS VOISINS ET DROIT DES DESSINS ET MODÈLES

- Principes régissant le droit d'auteur
- Principes régissant les droits voisins
- Le droit sui generis des bases de données
- Principes régissant le droit des dessins et modèles

PROBLÉMATIQUES DU DROIT D'AUTEUR ET DU DROIT DES DESSINS ET MODÈLES APPLIQUÉES AU MULTIMÉDIA ET À L'INTERNET

- L'œuvre multimédia
- La protection d'un site internet par le droit d'auteur

AUDIT EN VUE DE L'UTILISATION D'ŒUVRES PRÉEXISTANTES

- Vérification et obtention des droits des tiers sur le contenu
- Application aux éléments d'une œuvre multimédia

GUIDE DE RÉDACTION DE CONTRATS LIÉS AU DROIT D'AUTEUR ET AUX DESSINS ET MODÈLES / TRAVAUX PRATIQUES

- Rédiger des contrats relatifs à la cession des droits
- Concevoir un contrat informatique
- Rédiger un contrat de licence de logiciel
- Négocier un contrat de création ou d'hébergement de site web

3.14



BEST PRACTICES OF INTERNATIONAL LICENSING AGREEMENTS

MARCH 21, 2018 IN PARIS
OCTOBER 4, 2018 IN PARIS

Duration: 1 day | Price: €650

OBJECTIVES

- Identifying the different licensing strategies.
- Providing the key features of a contract, the validity conditions and how to structure them to prevent or manage dispute resolution.
- Understanding strategic and contractual issues raised by the entry into licensing agreements

- with academic institutions or companies.
- Getting the key elements to take into consideration for a win-win negotiation.
- Knowing the best ways to deal with disputes when deals go wrong.

TRAINER

IP Management Consultant.

TRAINING CONTENT

LICENSING STRATEGIES

- What is meant by a licensing strategy?
- Licensing-In/-Out/Cross and Patent Pools
- To license or not - Why licensing?
- Understanding the parties & interests at stake

PREPARATION OF THE PROPOSAL

- Non-disclosure agreements - confidentiality
- Letter of Intent / MOU

THE ANATOMY OF A LICENSING AGREEMENT - TYPICAL CLAUSES

- Exclusive, non exclusive, cross-license
- Duties of licensee and licensor
- Identification of parties - Definitions
- Grant - Restrictions - Technical assistance
- Indemnification - Improvements
- Confidentiality - publicity
- Termination - Alternative Dispute Resolution

LICENSING NEGOTIATION PRACTICES

- Prepare for negotiations: terms to be avoided and parts to negotiate, negotiation team, assessment of the positions
- Royalties and upfront royalties
- Different negotiation tactics
- Specific national practices

LICENSE DRAFTING WORKSHOP: DRAFTING INTERNATIONAL TECHNOLOGY LICENSING AGREEMENTS

- Preparation of a negotiation agreement
- Example of licensing agreement

POST-LICENSING MANAGEMENT

- How do you prevent and / or manage future disputes?
- Renegotiation, audit, litigation

5.4

LICENCES LOGICIELLES Compatibilité et politique PI

LES 5 ET 6 AVRIL 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Définir les principales composantes d'une licence. Identifier les différentes typologies de licence
- Disposer des méthodes pour réaliser des études de compatibilité de licences
- Définir le statut juridique du logiciel et sa valeur dans son écosystème PI.

- Élaborer une politique de développement conforme à la stratégie d'un projet.

INTERVENANTS

- Juriste spécialisé.
- Spécialiste de l'industrie.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CARTE D'IDENTITÉ D'UNE LICENCE

- Identification de la licence : propriétaire ou libre
- Les exceptions à une licence
- Diversité de la terminologie dans les licences

LES DROITS ATTACHÉS À UNE LICENCE

- Le droit de dupliquer, d'assembler, de la modifier ou de l'adapter
- La décompilation
- Les différents niveaux d'échelle de ces droits

LES GRANDES FAMILLES DE LICENCES

- Présentation générale des différents types de licences
- Typologie des licences libres
- Présentation d'une grille d'analyse. Exercice
- Les licences libres et la jurisprudence

LA COMPATIBILITÉ ENTRE LICENCES DES COMPOSANTS CONSTITUTIFS ET LE MODÈLE D'EXPLOITATION

- Périmètre du code
- Présentation du raisonnement de l'analyse

LE STATUT DU LOGICIEL ET SA VALEUR DANS SON ÉCOSYSTÈME PI

- Un produit complexe
- Régime juridique du logiciel en France : le droit d'auteur
- Valeur intrinsèque du logiciel

LES 3 DIMENSIONS IMPACTANT LA POLITIQUE PI

DÉFINITION DE POLITIQUE PI ET MISE EN ŒUVRE

- Que représente le logiciel dans mon organisation ?
- Les éléments de décision
- Valorisation des logiciels

CAS PRATIQUES

3.5

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ASSOCIÉES À LA PI

LE 13 MARS 2018 À PARIS
LE 20 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Savoir comment se préparer à une négociation.
- Connaître les principes d'une négociation réussie.
- Maîtriser l'élaboration du contrat de licence pour le négocier au mieux.

INTERVENANT

Spécialiste de l'industrie.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- La recherche d'informations
- Les grandes étapes de la préparation
- Organiser matériellement la négociation

LES PRINCIPES ET CONSEILS POUR BIEN NÉGOCIER

- Les secrets d'une bonne négociation
- Techniques d'argumentation
- Les phases du processus de négociation
- Les compétences-clés de l'équipe de négociation
- Stratégies de négociation

LES ASPECTS INTERCULTURELS DES NÉGOCIATIONS

- Négocier aux USA
- Négocier en Asie

CAS PRATIQUE : SIMULATION D'UNE NÉGOCIATION DE LICENCE DE BREVETS ENTRE LES PARTICIPANTS

LES GRANDES LIGNES D'UN CONTRAT DE LICENCE

- Stipulations initiales
- Etendue des droits
- Considérations commerciales et financières
- Considérations générales
- Stipulations finales

4.5

AUDIT PI ET DUE DILIGENCE

LE 5 AVRIL 2018 À PARIS
LE 25 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Se préparer à mener / subir des due diligence dans les meilleures conditions.
- Identifier les forces, les faiblesses, les risques majeurs et les lacunes de la politique PI.
- Proposer des actions d'amélioration et de consolidation des actifs PI.

INTERVENANT

Consultant en accompagnement d'entreprises innovantes ou conseil en propriété industrielle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LES CONTEXTES STRATÉGIQUES NÉCESSITANT UNE DUE DILIGENCE PI

- Procédure de fusion / acquisition
- Gestion stratégique de portefeuille
- Renforcement de programmes
- Apport d'intangibles à un programme de R&D en consortium

DÉROULEMENT D'UNE MISSION DE DUE DILIGENCE

COMPOSANTS DE L'AUDIT PI ET LEURS ENJEUX

- Administratif / Stratégique / Financier

LA DUE DILIGENCE EN MATIÈRE DE BREVETS

- Structure du portefeuille de brevets
- Analyse des forces et faiblesses des droits
- Pertinence du portefeuille de droits de PI et audit stratégique

- Positionnement par rapport aux principaux concurrents
- Audit des procédures internes

LA DUE DILIGENCE EN MATIÈRE DE MARQUES

- Analyse des forces et faiblesses des droits
- Droits enregistrés et non enregistrés
- Problème de la pertinence de l'utilisation des marques
- Contrats avec des tiers : Contrats de licence / accords de délimitation
- La titrisation de marques
- Evaluation des litiges

ANTICIPER UNE DUE DILIGENCE

- Comment se préparer à moyen terme (régularisation des droits et formalisation des procédures...) et à court terme (préparation de documents de synthèse, présentation de la politique de PI), réalisation d'un audit à blanc.

4.6

EVALUATION FINANCIÈRE DES DROITS DE PI

LES 1 ET 2 FÉVRIER 2018 À MONTPELLIER
LES 14 ET 15 JUIN 2018 À PARIS
LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Connaître les principales méthodes permettant l'évaluation de la valeur des droits de PI de l'entreprise selon les situations.
- Évaluer un droit de propriété industrielle.

INTERVENANT

Expert en évaluation des actifs immatériels.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

INTRODUCTION À L'ÉVALUATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (DPI)

- La propriété industrielle dans les entreprises (environnement - identification - séparabilité)
- Valeur a priori de la PI
- Définition des actifs incorporels
- Actifs incorporels et leurs spécificités dans l'évaluation financière

LES PRINCIPES ET MÉTHODES DE L'ÉVALUATION FINANCIÈRE DES DPI

- Notions de valeurs
- Objectifs de l'évaluation des DPI
- Identification des droits
- Concepts et approches de base
- Prise en compte des facteurs de risques - types de risques
- Spécificités des approches IFRS et comptables

- Les différentes méthodes de base et leurs applications
- Gestion de portefeuilles d'actifs
- PI et valorisation d'actifs

LES MÉTHODES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE DANS LES SITUATIONS DE NÉGOCIATIONS

- Etude de cas
- Les approches par le coût
- Les approches par les revenus - redevances actualisées
- Négociation mise en situation

PRÉSENTATION DES TECHNIQUES D'ÉVALUATION AVANCÉES

- Etude de cas
- Les approches par les probabilités et méthodes de Monte-Carlo
- Les options réelles
- Négociation mise en situation

4.8

AUDIT ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES DROITS DE PI

DU 17 AU 19 OCT. 2018 À STRASBOURG

Durée : 3 jours | Prix : 1795 €

OBJECTIFS

- Mener un audit de PI.
- Déterminer le coût d'une protection.
- Évaluer un portefeuille brevets.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle.
- Professeur à l'Université de Poitiers.
- Spécialiste en évaluation financière.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

MESURER POUR MIEUX GÉRER

- Nouveaux enjeux
 - nouveaux marchés
 - nouveaux acteurs
- Nouveaux outils : l'audit de propriété intellectuelle
- Les réponses du responsable PI ou valorisation
- Exemples et cas pratique

L'APPLICATION À UN PORTEFEUILLE DE BREVETS

- Les facteurs PI clés du succès d'un business plan
- Répartir la valeur au sein d'un portefeuille de brevets
- Cas pratique d'évaluation des brevets

LES TECHNIQUES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE

- De la stratégie PI à la finance : financer l'innovation
- Elaboration d'un business plan
- Le risque et le coût du capital
- Différentes méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels

4.9

FISCALITÉ DE LA PI

4.14

CONJUGUER POLITIQUE PI ET GESTION DU CIR

LE 29 MARS 2018 À PARIS
LE 7 DÉCEMBRE 2018

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Identifier les dispositions et les enjeux fiscaux liés aux droits de la PI et à la R&D.
- Appréhender l'exploitation dynamique et anticiper les évolutions fiscales dans un contexte international.

INTERVENANT

Avocat spécialisé en fiscalité.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

DÉFINITIONS FISCALES ET COMPTABLES

- Immobilisations, amortissements, charges, bénéfices industriels et commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), impôt sur les sociétés (IS), impôt sur le revenu

L'INVENTION BREVETÉE

- Création : régime fiscal des dépenses
- Contrat de cession : impôts directs, TVA et droits d'enregistrement chez le cessionnaire et chez le cédant
- Contrat de licence : impôt directs, TVA et droits d'enregistrement chez le concédant et le concessionnaire

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE, DE SERVICE

- Fiscalité de création et de l'exploitation : impôts directs, TVA et droits d'enregistrement

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

- Traitement fiscal des dépenses de recherche et développement
- Crédit d'impôt recherche : calcul, utilisation et contrôle

LA NOTION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET SON TRAITEMENT FISCAL DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

- Les nouvelles définitions de la PI dans un cadre fiscal international
- L'appréciation de la propriété de la PI en matière fiscale
- Retenues à la source
- Disposition fiscale anti-évasion
- Prix de transfert

LE 11 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Déterminer les projets éligibles au Crédit d'Impôt Recherche (CIR).
- Savoir préparer le dossier CIR.
- Mettre en place un management de projet intégrant les aspects PI et CIR.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PRÉSENTATION DU CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

- Les bénéficiaires, modalités, nature des dépenses retenues
- Les procédures de rescrits
- Quelques éléments statistiques

LES LIENS ENTRE CIR, PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET NORMALISATION

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Les éléments clés pour conforter l'éligibilité
- Le déroulement d'un contrôle

LA PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA TECHNIQUE

- La notion « d'incertitude ou d'aléas techniques »
- Les verrous technologiques
- L'accroissement des connaissances

LA PRÉPARATION DU DOSSIER DE PRÉSENTATION

- Le contenu et la structure du dossier de CIR
- Déterminer le montant des dépenses déductibles
- Anticiper le contrôle et utiliser avec pertinence le rescrit fiscal
- Exercice pratique de détermination et de déclaration du CIR

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

- Les bonnes pratiques pour manager les projets d'innovation en prenant en compte en temps réel les exigences du CIR et de la PI

5.1

PROTÉGER ET VALORISER LES CRÉATIONS LOGICIELLES

LE 28 JUIN 2018 À PARIS
LE 27 SEPTEMBRE 2018 À RENNES
LE 9 OCTOBRE 2018 À MARSEILLE
LE 30 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Comprendre la situation EU et US des « Inventions mises en œuvre par ordinateur ».
- Elaborer une stratégie de PI dans le domaine des TIC.

- Eclairer de manière pragmatique et opérationnelle, l'usage de logiciels libres dans des solutions innovantes.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle ou avocat.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

RAPPEL DES PRINCIPES DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE APPLIQUÉS AU LOGICIEL

- Quelles modes de protection pour le logiciel ? (Droits d'auteur - brevets)
- Qui est titulaire des droits de PI et pour quelle durée ?
- Le sort des droits dans le cadre du contrat de travail ou des contrats de développement

LA DOCTRINE ET LA JURISPRUDENCE EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS EN MATIÈRE DE « BREVETS LOGICIELS »

- Qu'est ce qui est brevetable en Europe et aux Etats-Unis ?
- Qu'est ce qui est exclu de la brevetabilité ?
- Comment les tribunaux considèrent les brevets portant sur des « inventions mises en œuvre par ordinateur » ?

BREVET ET DROIT D'AUTEUR DANS LE DOMAINE DES LOGICIELS

- Sont-ils complémentaires ou antagonistes ?
- Les précautions à prendre en matière de droit d'auteur et organiser la traçabilité des briques logicielles
- Les moyens de preuve
- Cas des bases de données et de la création de site web

LES DIFFÉRENTS MODES D'EXPLOITATION ET DE VALORISATION DES LOGICIELS

- Modèle de diffusion « propriétaire » des logiciels et aspects contractuels
- Modèle de diffusion « libre » des logiciels et compatibilité des licences
- Modèle de diffusion mixte : la double licence

5.2

PROTÉGER LES DONNÉES PERSONNELLES ET BIG DATA

NOUVEAU

LE 15 MARS 2018 À TOULOUSE
LE 19 JUIN 2018 À PARIS
LE 12 OCTOBRE 2018 À PARIS
LE 15 NOVEMBRE 2018 À BORDEAUX

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts de la protection des bases de données et des données.
- Connaître les spécificités contractuelles et écueils à éviter.
- Appréhender les nouveaux risques juridiques liés aux Cloud computing, Derived

- et Big Data.
- Acquérir une base de connaissance permettant de devenir Délégué à la Protection des Données de l'entreprise.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle - Ingénieur brevet.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

COMMENT PROTÉGER ET EXPLOITER UNE BASE DE DONNÉES ?

- Différencier la structure et le contenu des bases de données
- Protection sui generis des bases de données et droit d'auteur
- Les droits sur les données propres ou provenant de tiers et la responsabilité du fournisseur de données
- Mesures pratiques pour faciliter l'établissement de la preuve des droits

COMMENT VALORISER UNE BASE DE DONNÉES ?

- Les différentes optiques de valorisation
- Cas du développement de la base dans le cadre d'un partenariat
- Contrats de commercialisation
- Points clés des contrats : montant, assiette, contrôle...

- Les utilisations frauduleuses de bases de données : contrefaçon et recours envisageables

LE BIG DATA

- Définition et enjeux du Big Data
- Collecte et sécurisation des données
- Localisation et cloud computing
- Risques liés au Big Data

LES DONNÉES PERSONNELLES : NOUVEAU RÉGLEMENT EU DU 25 MAI 2018 (RGPD)

- Les concepts et principes clés
- La responsabilité des acteurs
- Le délégué à la protection des données (DPD)
- Les nouveaux droits
- La mise en conformité au RGPD : méthodologie

5.8

BREVETS & BIOTECHNOLOGIES

Développements récents et actualités

LE 29 MARS 2018 À PARIS
LE 13 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Mettre à jour les connaissances des pratiques de l'OEB dans le domaine de la brevetabilité des inventions biotechnologiques.
- Suivre les dispositions législatives et réglementaires dans ce domaine en France et à l'étranger.

INTERVENANTS

Conseils en propriété industrielle spécialisés dans le secteur des biotechnologies.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

RAPPELS DES PRINCIPES DE LA BREVETABILITÉ DES INVENTIONS BIOTECHNOLOGIQUES

- Activité inventive / suffisance de description / application industrielle : quelles données doivent figurer dans la demande au moment du dépôt ?
- Dépôt de matière biologique
- Dépôt de séquences
- Types de revendications : application aux anticorps

COMPARAISON DES PRATIQUES ET DES JURISPRUDENCES DE L'OEB, DE L'USPTO ET DU JPO S'AGISSANT DES CRITÈRES DE BREVETABILITÉ

- Rappels protection des inventions biotechnologiques en Europe
- Brevetabilité des gènes et séquences

- Brevetabilité des cellules souches
- Brevetabilité des méthodes de traitement thérapeutique ou chirurgical, cas particulier des médicaments
- Brevetabilité des méthodes de diagnostic / médecine personnalisée
- Brevetabilité des protéines, notamment des anticorps thérapeutiques
- Brevetabilité des animaux et des plantes (cette partie peut être plus ou moins détaillée selon l'intérêt des participants)

LES LIMITES APPORTÉES EN FRANCE À L'EXERCICE DU DROIT EXCLUSIF ATTACHÉ AU BREVET

- Exceptions :
 - A titre expérimental
 - A titre réglementaire dans le cadre de l'obtention d'une AMM
 - Cas particuliers des gènes

5.9

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Optimisation des stratégies de protection

LES 29 ET 30 MAI 2018 À PARIS
LES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Déterminer les armes juridiques et réglementaires à disposition pour protéger un produit pharmaceutique (princeps ou générique).
- Comprendre les différentes pratiques et stratégies industrielles en matière de protection des médicaments.

INTERVENANTS

- Conseil en propriété industrielle spécialisé dans le secteur pharmaceutique.
- Avocat, ancien Responsable PI dans l'industrie pharmaceutique.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

BREVETABILITÉ

- Brevetabilité des posologies
- Spécificités : biosimilaires, bioéquivalents, thérapies géniques
- Limitation volontaire des brevets
- Brevetabilité des cellules souches
- Contrefaçon et saisie contrefaçon

LES MARQUES

- Publicité : princeps / générique
- Jurisprudence récente

LA PROTECTION DES DONNÉES DE L'AMM

- Titularité d'AMMs concernant un même principe actif
- Produit de référence EU

RÉGLEMENTATION ET PI

- Protection des données et impact de l'AMM globale
- Informations ANSM et CEPS
- Marques, Droit de substitution, Prescription

LES CCP

- Modalités et procédures d'obtention
- CCP et extension pédiatrique
- Décisions récentes de la CJUE

GÉNÉRALITÉS CONCERNANT L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE ET GÉNÉRIQUE

BREVETS DE MÉDICAMENT - INDUSTRIE INNOVANTE

- Stratégie et protection de l'investissement R&D
- Exemples de stratégies d'entreprises pharmaceutiques
- Médicaments Orphelins - Médicaments pédiatriques

MÉDICAMENTS ET DÉBATS DE SOCIÉTÉ

- Controverse
- Difficultés de protection
- Licences obligatoires dans le cadre de l'OMC

2.11

GÉRER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES BREVETS

LES 8 ET 9 FÉVRIER 2018 À PARIS
LES 27 ET 28 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 2 jours | Prix : 1250 €

OBJECTIFS

- Intégrer les procédures française, européenne et internationale (via P.C.T.) de délivrance des brevets et les délais associés.
- Maîtriser les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dossiers brevets.
- Acquérir les bonnes pratiques et se constituer des check-list.

INTERVENANT

Responsable administratif brevets.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS EN FRANCE

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Autorisation de divulgation, rapport de recherche préliminaire, publication et délivrance du brevet
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de brevet en France :
- quand intervenir / check-list / cas pratiques

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS EUROPÉENS

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche, publication de la demande, désignation des pays, notifications officielles, délivrance et validations
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure de délivrance d'un brevet EU : quand intervenir / check-list / cas pratiques

LA PROCÉDURE INTERNATIONALE SELON LE P.C.T.

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche internationale, examen préliminaire international, notifications officielles, phases régionales et nationales
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure internationale selon le P.C.T. : quand intervenir / check-list / cas pratiques

SPÉCIFICITÉS INTERNATIONALES ET DERNIÈRES ACTUALITÉS

- Le brevet unitaire et la juridiction unifiée du brevet
- L'essentiel des procédures au Canada, Chine, Corée, Etats-Unis, Inde et Japon
- Point sur les dernières actualités des procédures de délivrance des brevets

2.16

GÉRER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES MARQUES

LE 27 MARS 2018 À PARIS
LE 2 OCTOBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dépôts de marques.
- Acquérir les principes de renouvellement des marques.
- Acquérir les bonnes pratiques et constituer des check-list des points importants.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES MARQUES EN FRANCE

- Points clés à savoir sur les marques
- Vérifications préalables au dépôt
- Constitution du dossier de dépôt
- Du dépôt de la demande à l'enregistrement : le suivi de la procédure
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de marque française : Quand intervenir ? / Check-list

PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE D'UNE MARQUE DE L'UE

- Le dépôt de la marque et le suivi de la procédure
- Rapport de recherche, publication de la demande, période d'opposition, enregistrement
- Suivi des dossiers : enregistrements, renouvellements, délais de priorité

- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure de délivrance d'une marque de l'UE : Quand intervenir ? / Check-list

LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE D'UNE MARQUE INTERNATIONALE

- Le dépôt de la demande et le suivi de la procédure auprès de l'OMPI
- Assurer le suivi des dossiers : enregistrements, renouvellements, périodes d'opposition nationales
- Analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'une procédure de délivrance de marque internationale : Quand intervenir ? / Check-list

SUIVRE LES RENOUELEMENTS DES MARQUES

- Les risques de déchéance
- Le reporting
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des renouvellements
- Exercice d'application

2.7

MAÎTRISER LES BREVETS

Bases

LE 27 MARS 2018 À PARIS
LE 15 NOVEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Situer la place et le rôle du brevet dans une politique de propriété intellectuelle.
- Comprendre la relation entre les brevets et les autres droits de propriété intellectuelle.
- Connaître les principales étapes de la vie du brevet.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

LA PLACE DU BREVET DANS LE DISPOSITIF DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LES ENJEUX ET PRINCIPES DU BREVET

- Qu'est-ce qu'un brevet et qu'est-ce qu'une invention relevant d'un brevet ?
- Qu'apporte un brevet pour son titulaire, qu'entraîne-t-il pour les challengers ?
- Quelles relations y a-t-il entre brevet, savoir-faire, marque, modèle ?
- Quelles relations y a-t-il entre contrefaçon et concurrence déloyale ?

LIRE ET COMPRENDRE UN BREVET

- Les différentes parties d'un fascicule de brevet
- Nouveauté, divulgation, activité inventive
- La notion d'« homme du métier »

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA VIE DU BREVET

- Quels sont les choix possibles lorsque l'on a réalisé une invention ?
- Quelles sont les différentes phases et quels sont les états d'un brevet ?
- Que faire face à un brevet adverse ?
- Comment déposer un brevet : les différentes procédures

BONNES PRATIQUES POUR COOPÉRER EFFICACEMENT AVEC SON CONSEIL EN BREVET

2.15

MAÎTRISER LES BASES DES MARQUES ET DU DESIGN

LE 30 JANVIER 2018 À PARIS
LE 18 SEPTEMBRE 2018 À PARIS

Durée : 1 jour | Prix : 650 €

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions régissant les marques, dessins et modèles, droits d'auteur.
- Comprendre comment les intégrer dans sa stratégie de protection.

INTERVENANT

Conseil en propriété industrielle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

POURQUOI SE PROTÉGER ?

- Rappel des enjeux

COMMENT SE PROTÉGER ET À QUELLES CONDITIONS ?

- Marques :
 - Présentation des différents types de marques
 - Objet et critères de protection
 - Les recherches à effectuer
 - Quand et où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)
 - Durée des droits
- Dessins et modèles, problèmes de divulgation, exclusions de protection :
 - Objet et critères de protection
 - Que déposer ?
 - Où se protéger ? (dépôt national, communautaire, international)

- Quand déposer : les pièges à éviter et les éléments de stratégie à prendre en compte avant de déposer
- Durée des droits
- Droit d'auteur :
 - Catégories et nature des œuvres
 - Conditions de protection
 - Preuve des droits
 - Les attributs du droit d'auteur
 - Titularité des droits d'auteur
 - Durée des droits

LA COMPLÉMENTARITÉ DES DROITS

CAS PRATIQUE

Illustration par une mise en situation reprenant la création d'une marque ou d'un design

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes les formations de notre catalogue peuvent être organisées **dans votre entreprise**.
Nous pouvons également créer des formations sur-mesure **adaptées à vos besoins et à vos problématiques**.

VOS AVANTAGES

- Bénéficier d'un contenu parfaitement **adapté** aux enjeux et besoins de votre entreprise
- Renforcer la **cohésion** de vos équipes
- Accompagner le **changement** en interne
- Introduire de **nouveaux outils** et de nouvelles méthodes
- Optimiser le **budget** de formation et de déplacement

NOS RÉFÉRENCES

- **Entreprises** : Areva, Rte, Safran, Sanofi, Suez, Thalès, Total
- **Centres de recherche** : ANR, CEA, CNRS, EFS, IFP, INRA, Inria
- **Valorisation universitaire** : Pulsalys, SATT Aquitaine Science Transfert, SATT Conectus, SATT Nord, SATT Sud-Est
- **Aides à l'innovation** : Agences régionales de l'innovation, BPI France, CCI, INPI, UIMM
- **Pôles de Compétitivité** : Biovalley, Opticsvalley, Systematic

VOUS AVEZ AU MOINS 5 COLLABORATEURS À FORMER ?

- Profitez d'une formation **adaptée à vos problématiques**
- Améliorez la **montée en compétence** des collaborateurs
- **Réduisez vos frais** en formant plusieurs collaborateurs dans vos locaux
- Bénéficiez d'une **organisation souple et réactive**

CONTACT

Contactez Aurélie Tamisier pour organiser
votre formation sur-mesure :
03 88 65 50 29 - ieepi@ieepi.org

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS GÉNÉRALES

› **Intégralité sur www.ieepi.org**

L'IEEPI est un organisme de formation enregistré sous le numéro : 42 67 03528 67. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Toute annulation doit être confirmée par écrit. Les frais d'annulation sont les suivants :

- Plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : 90€ de frais administratifs seront facturés.
- Entre 14 jours calendaires et 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés.
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : les frais d'inscription seront facturés en totalité.

Cependant un remplacement par un collègue peut être effectué sous condition (nous contacter).

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute correction utile au programme et aux intervenants. Les formations se déroulent généralement de 9h à 17h30, soit 7 heures par jour.

Les tarifs de formation indiqués sont nets, l'IEEPI n'étant pas assujéti à la TVA.

› **POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**

au 03 88 65 50 29 ou par mail : ieepi@ieepi.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

VAUT BON DE COMMANDE

À compléter et retourner à l'IEEPI, Parc d'innovation - 1 rue Cassini - 67400 ILLKIRCH

Tél : 03.88.65.50.29 - Email : ieepi@ieepi.org ou à faxer au **03.69.20.02.39**. Bulletin téléchargeable sur : www.ieepi.org

Nom du participant : Prénom :

Société :

Fonction : Service :

Adresse :

..... Tél : E-mail :

Nom et prénom du responsable formation :

Adresse :

..... Tél : E-mail :

Formation prise en charge par un organisme collecteur

Tarifs des formations :

- 1/2 journée 400 € net
- 1 jour 650 € net
- 2 jours 1250 € net
- 3 jours 1795 € net

2^{ème} inscrit : -10 % | à partir du 3^{ème} : -20%



IEEPI
 INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
 ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1, rue JD Cassini - 67400 ILLKIRCH
 Tél : 03.88.65.50.29 - Fax : 03.69.20.02.39
www.ieepi.org | ieepi@ieepi.org

» Je souhaite m'inscrire à la(aux) formation(s) 2018 suivante(s) :

Date :	Nom de la formation ou Code formation :	Lieu :	Tarif (€ net) :
•
•
•
Commentaires :			Total (€ net) :

SIRET : 483 041 117 00019 - Association de droit local inscrite au tribunal d'illkirch - N° d'organisme de formation : 42 67 03528 67 (ne vaut pas agrément)

A :

Le :

Nom du signataire :

Cachet et signature :

le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte*.

Afin de favoriser les échanges entre participants, intervenants et organisateurs, le déjeuner est pris en commun (de 12h30 à 14h00 généralement). Les pauses et déjeuner sont offerts.

* Consultez l'intégralité de nos conditions générales de vente sur notre site internet : www.ieepi.org/tarifs-et-conditions